



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES



Malgré la loi de transformation de la fonction publique, le rôle des commissaires paritaires de la FSU reste très important. Il n'y aura désormais qu'une seule CAPA 2nd degré avec les représentants élus des agrégés, des certifiés, des professeurs de lycée professionnel, des psy-EN, et des CPE. Parce que vous connaissez l'expertise, l'engagement des commissaires paritaires des syndicats de la FSU et notre détermination farouche à lutter contre l'arbitraire, votez pour la liste FSU !

Christelle RETORY
Valérie VERTALE-LORIOT

Vos élu·es agissent pour :

VOTRE STATUT

Quels que soient nos métiers, nous sommes toutes et tous des cadres A de la fonction publique, concepteurs de nos pratiques. Notre statut garantit notre liberté pédagogique, notre autonomie professionnelle. Désormais, les CAPA ne sont plus par corps ou métier : la CAPA que vous allez élire regroupe tous les personnels du second degré. Les commissaires paritaires de la FSU y défendront vos droits.

VOTRE CARRIÈRE

Les promotions (avancement d'échelon, hors classe, classe exceptionnelle) obéissent à des règles que les représentant·es élu·es de la FSU discutent, font évoluer et font respecter, dans l'intérêt de toutes et tous. Grâce à leur nombre et leur expérience, ils et elles sont en mesure de peser pour faire valoir les droits de toutes et tous les collègues qui les sollicitent en intervenant directement auprès de la hiérarchie.

VOS MUTATIONS

Certes, les CAPA n'examinent plus toutes les demandes de mutations mais les commissaires paritaires de la FSU savent comment fonctionne ce système complexe. Vous pouvez à tout moment les contacter pour bien faire vos vœux et surtout pour vérifier que tous les points auxquels vous avez droit ont bien été comptés, étape cruciale. Ils et elles savent aussi soutenir vos recours.

LE RESPECT DE VOTRE MÉTIER

Nos métiers sont difficiles et nos conditions de travail se dégradent mais nous pouvons agir pour faire respecter nos droits, pour améliorer les conditions d'exercice. Les élu·es FSU jouent pleinement leur rôle, à vos côtés dans les établissements. Être sur le terrain, alerter, proposer des solutions, défendre les collègues au quotidien... c'est notre conception du syndicalisme.

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU





SUR LE TERRAIN

Les élu-es et militant-es des syndicats de la FSU travaillent à vos côtés dans les établissements, les écoles et les services, partageant votre quotidien. La FSU construit les mobilisations avec les personnels et porte dans toutes les instances leurs revendications.



CAP

Commission Administrative Paritaire

Malgré la loi de Transformation de la Fonction publique, les CAPA conservent un rôle de défense des droits des personnels. Les avis de rendez-vous de carrière ou les refus de temps partiel peuvent y être contestés par exemple. Aussi, les conseils de discipline se déroulent dans le cadre des CAPA.

Les élu-es de la FSU, majoritaires dans la profession, y siègent déterminé-es pour garantir les intérêts de toutes et tous.

ÉLUE DU SNES-FSU elle témoigne



Quand un-e collègue fait appel à moi au moment du rendez-vous de carrière, je lui explique comment ça se déroule, ce qu'on peut lui imposer et ce qu'il ou elle peut refuser. Je préviens des délais et des possibilités de recours. Je pourrai alors l'aider pour rédiger sa demande. Je suis formée par mon syndicat pour aider et conseiller efficacement.

Christelle RETORY

ÉLU DU SNEP-FSU il témoigne



En amont des demandes de mutation Intra, nous organisons des stages et répondons aux questions des collègues sur la base de notre connaissance du terrain et de notre expertise. Nous pouvons les guider pour leur éviter les erreurs et mettre un maximum de chances de leur côté. Nous accompagnons tous les collègues qui nous sollicitent pour un recours.

Pascal RENVIER

ÉLU DU SNUEP-FSU il témoigne



Lors des CAPA, nous étudions les recours sur l'avis final recteur issu du rendez-vous de carrière. Il y a souvent une distorsion entre les items, les avis inspecteurs/proviseur-es et l'avis final. Nous obtenons souvent des modifications afin que les collègues aient une évolution plus rapide dans leur carrière notamment pour le 9^e échelon.

Christophe THEGAT

ÉLU DU SNES-FSU il témoigne



En tant qu'élu-es nous accompagnerons les PsyEN face à une administration qui méconnaît leur spécificité : promotion, mutation, frais de déplacement... notre priorité est l'amélioration des conditions de travail. Nous organiserons des réunions syndicales pour créer des collectifs de travail et informer les collègues.

Jean-Michel TISSOT

ÉLU DU SNES-FSU il témoigne



Les élus CPE de la FSU sont des militants qui accompagnent toute la profession, notamment pour les opérations de promotion et de mutation, mais aussi pour faire face aux difficultés rencontrées dans les établissements. Nous intervenons aussi en CAPA pour la reconnaissance pleine et entière de notre métier. C'est le sens de mon engagement !

Thierry MONTANUS



ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER

